



Le 18 juillet 2019

Par SDÉ, courriel et poste

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télééc. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité relative aux automatismes de réseau et ressources de production décentralisées
Votre dossier : R-4070-2018 / Notre référence : R056737 JOT

Chère consoeur,

Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »), dépose sa demande amendée dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Les amendements se retrouvent aux paragraphes 9, 10, 11, 12, de même qu'aux paragraphes 31 et suivants et concernent une demande de consultation auprès de la NERC et du NPCC relativement aux normes déposées dans le présent dossier.

Veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL, avocate

JC/jl